

Commission de Gestion et de Vérification des Comptes de la Ville de Delémont (CGVC)

Prise de position sur le Rapport 2013 du Conseil Communal sur l'activité générale de l'Administration communale

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Nous estimons que certaines parties de ce rapport sont très exhaustives alors que d'autres objets sont à peine mentionnés. L'état d'avancement des motions et des postulats ainsi que des principaux projets décidés par le Conseil de ville et le Corps électoral n'est mentionné que pour certains départements. L'exemple de l'UETP devrait être généralisé. Quant à l'activité des commissions, elle n'est traitée que de façon lacunaire même si quelques unes semblent être en léthargie.

Dans notre analyse pour rédiger notre prise de position, nous tentons de vérifier dans la mesure du possible les faits et les chiffres contenus dans le rapport du Conseil communal qui décrit les diverses activités de la commune. Le rapport comporte aussi des opinions ou des vues du Conseil communal des services sur lesquelles la commission ne se prononce pas. Elles sont laissées à l'appréciation des Conseillers de Ville.

Mairie et finances

Personnel : la ventilation des postes de travail par département est complète. Nous relevons que le nombre de postes occupés est inférieur au nombre de postes autorisés par le Conseil de ville.

L'activité de la commission « **Mairie** » est minimale alors que de nombreux objets requièrent l'attention de l'autorité communale.

Police : il n'est pas fait mention d'actions visant à la prévention (par exemple le contrôle des mineurs la nuit).

La position et les démarches de l'autorité quant à une éventuelle fusion avec la police cantonale ne sont pas expliquées ; cependant les objectifs pour 2014 sont clairement définis.

La contribution de la commune à l'**Office régional de la protection civile** a augmenté, elle passe de 2.- à 3.- francs par habitant et par année.

Finances : pas de changement notable de la structure et de la capacité contributive des personnes morales et physiques.

Affaires sociales

Maison de l'enfance et crèches : l'étude INFRAS pour le canton du Jura de 2006 évaluait à 900 places (420 en crèches-garderies et 480 parascolaires) les besoins pour l'ensemble du Canton. Une évaluation des besoins spécifique de Delémont a été conduite par la société Amalthée. Il semble que le Canton et la commune n'ont pas sur cet objet le même point de vue.

La **structure scolaire** a été modifiée, 55 classes pour 994 élèves contre 50 classes pour 982 élèves une année plus tôt.

Conseil delémontain des jeunes : il paraît un peu exagéré de dire que la législature se termine sur un bilan positif, sans faire mention des difficultés pour remplir les rangs lors des élections. De plus, selon les comptes, les dépenses engagées, qui sont une mesure de l'activité, sont nettement en dessous du budget.

La **Commission de la Jeunesse** n'a tenu aucune séance en raison de l'absence de ses membres malgré les convocations ad hoc : une réaction nous paraît nécessaire.

Culture, sport et Informatique

Culture : une nouvelle organisation a été mise en place à la bibliothèque municipale et la ludothèque afin de résoudre les problèmes de personnel. Elle semble fonctionner.

Services Industriels

Electricité: malgré le libre choix pour les grands consommateurs de leur fournisseur d'électricité, les SI conservent environ 94 % des ventes.

Sacen, la nouvelle société chargée d'acheter l'électricité pour les 8 distributeurs de la Charte est en place. A partir de 2014, elle sera pleinement fonctionnelle.

Urba TP

La statistique des **permis** délivrés est intéressante. Il serait aussi intéressant de connaître combien de permis ont fait l'objet d'opposition et combien on fait l'objet de recours.

On apprend dans l'état d'avancement des motions 5.12/11 et 5.18/11, que le **plan directeur des circulations** a été finalisé en 2013. Quand sera-t-il rendu public ?

Conclusions

La Commission de gestion et de vérification des comptes tient à remercier l'ensemble du personnel de la commune et les membres du Conseil communal pour leur travail en cette première année de la législature 2013-2017. La commission remercie les auteurs du rapport et propose au Conseil de Ville de l'accepter.

Delémont, le 18 juin 2014
Commission de Gestion et de
Vérification des Comptes

Le Président



Marc Ribeaud

Le Viceprésident



P.-A. Fleury

Distribution:

Monsieur Pierre Chételat, Président du Conseil de Ville
Conseil communal
Madame E. Cuttat, chancelière